

# SOMMAIRE

➤ <b><u>Rapport moral par Patrick Bediat, Président Fnars RA</u></b>	p.4
--	-----

## ➤ **Vie des collectifs départementaux**

- Ain	p.8
- Ardèche	p.10
- Drôme	p.12
- Isère	p.14
- Loire	p.19
- Rhône	p.21
- Savoie	p.26
- Haute Savoie	p.27

## ➤ **Activités 2010**

- Insertion par l'Activité Economique	p.32
- Microcrédit social	p.34
- La refondation et la création des SIAO	p.36
- Les Agences Régionales de Santé	p.37
- Analyse de la loi pénitentiaire : les aménagements de peine et mesures alternatives à l'incarcération	p.38
- Journée festive et solidaire	p.39
- Journée parentalité	p.41
- Mobilisation pour la défense des CAE	p.42
- ANAP 115	p.43

## ➤ **Formations**

- Les formations en 2010	p.46
--------------------------	------

➤ <b><u>La Fnars en 2010</u></b>	p.48
----------------------------------	------

## **Annexe : rapport financier**



# **RAPPORT MORAL**

Cette année encore nous ne pouvons en préalable qu'évoquer le contexte économique et social, intitulé crise, qui creuse plus encore les inégalités tant sur le plan social qu'économique, mais aussi évoquer ce climat parfois délétère fait de petites phrases lancées à la cantonade par un ministre ou un homme public qui ainsi, au gré des saisons, désignent les Roms, les immigrés ou les pauvres comme les responsables des malheurs des moins pauvres et parfois même des riches.

Nous ne pouvons que constater des politiques publiques de moins en moins lisibles et surtout inefficaces, emploi, logement, santé sécurité, des politiques comme la RGPP et la politique de l'emploi qui conduisent à une aggravation, à une détérioration de la réponse publique, tant dans le domaine de la santé, de l'emploi, du logement, que de l'éducation et de la culture et qui constituent des véritables freins à l'accès au droit commun des plus exposés.

C'est un constat, au moment où l'Etat nous demande de nous engager dans la Refondation de notre secteur. Les politiques publiques sont de plus en plus actives pour générer des inégalités et opposer les groupes sociaux.

Ainsi les personnes que nous accueillons, accompagnons et/ou salariés sont de plus en plus plongées dans des situations difficiles et cela de plus en plus jeunes.

Les difficultés qu'elles supportent ou plutôt qu'elles insupportent sont multiples et entament de manière importante les corps et l'esprit, souffrance psychique et trouble psychiatrique, maladie somatique ainsi incarcérée dans des spirales de rupture, elles ont de plus en plus de mal à trouver l'énergie et des solutions adaptées.

De la rue au centre d'hébergement d'urgence ou d'insertion elles portent ces histoires de souffrance devant lesquelles nous nous trouvons avec elles parfois, démunis, sans solution. Je relisais ces pages de George ORWELL sur sa galère dans les rues de Paris et de Londres au début du 20<sup>ième</sup> siècle.

Lorsqu'on se met au niveau de l'individu, les choses ont t'elles vraiment changé, dans les conditions d'existences tant contestées de ceux qui n'ont rien ou peu de chose.

J'évoquais les politiques publiques souvent incantatoires parfois contradictoires qui ne permettent pas de lisibilité et d'efficacité mais que dire du pilotage sur les territoires et des visions à moyen terme lorsque s'engage la réforme des financements et des fonctionnements des collectivités territoriales.

Contexte de crise, environnement instable où nos équipes sont souvent aux premières lignes confrontées aux dilemmes des tris de personnes en hiver dans des accueils de fortunes, aux manques de solutions pour les 115 ou des SIAO, confrontés dans les accueils de jour et ou de nuit à la violence générée par la promiscuité, la peur ou le sentiment de ne plus Etre.

Equipes parfois consolées par un geste, un mot de solidarité à peine esquissé qui vient éclairer une journée maussade où les visages encore collés de la nuit s'ouvrent, au monde, petit à petit devant un café fumant et l'espoir d'une douche avec un peu d'intimité.

Des travailleurs sociaux qui en collectifs ont eu dans cette année 2010 de l'Isère au Rhône, la volonté de parler haut de leur engagement, de leurs valeurs professionnelles, de leur insatisfaction et de leur usure à défendre leur dignité intimement liés à celles de ceux qu'ils accompagnent.

Je veux particulièrement en ce rapport 2010, saluer l'engagement des travailleurs sociaux, des bénévoles qui, tant bien que mal, maintiennent un minimum de sens, d'humanité, de lien entre les hommes et les femmes, comme à la tombée de la nuit devant la gare de la Part Dieu sur un bout de trottoir ou de parking, à cet endroit précis où une file de femmes et d'hommes attend la distribution d'une soupe ou d'un casse croûte, dans ce lieu où, les dimanches soirs, des destinées en accéléré se croisent quand eux ils sont là ensemble immobiles, et invisibles d'eux même et des autres.

Pourquoi n'ont il pas droit à un peu plus d'intimité, comment nos regards précipités sont ils capables ainsi de s'habituer à une telle maltraitance, pourquoi ne donne t'on pas plus de moyens à ceux qui aident et tentent de maintenir visible un fil ténu...

Alors oui d'accord pour reprendre ce mot de Refondation si cher à notre gouvernement, mais pas seulement pour refonder les pratiques des travailleurs sociaux et de leur association mais pour révolutionner les politiques publiques et leur évaluation et ainsi changer le regard citoyen, rendre visible ce qui ne l'ai pas, faire reculer l'indifférence et l'individualisation renouer avec des politiques solidaires et de lien social. Ainsi retrouver un peu d'humanité et de cette communauté des hommes si chers à Rimbaud.

Nous avons besoin de politiques ambitieuses qui promeuvent le vivre ensemble et se situent bien en amont des ruptures, ainsi qui engagent des actions de prévention en matière de maintien dans le logement et dans l'emploi, qui offrent la possibilité à chaque personne qui le souhaite d'être accompagnée dans des politiques et des actions coordonnées et territorialisées.

Politiques ambitieuses disposant de réels moyens tant financiers que d'observation et qui puissent permettre un accès égal au droit sur l'ensemble du territoire et à toute personne qui le sollicite mais en même temps qui se « redécentralise » afin de prendre en compte la réalité, la diversité et la richesse des territoires, arrêter ainsi de modéliser les réponses sur celles mises en œuvre en Ile de France.

Oui pour des politiques où les associations seraient réellement reconnues et se reconnaîtraient dans leur utilité publique et dans leur diversité d'action, de moyen et de projet.

Nous voulons simplement des politiques qui intègrent un peu de respect pour ces associations qui font sens parfois dans des zones urbaines, mais aussi rurales où il ne reste plus aucun service public, un peu de respect pour l'ensemble des bénévoles qui donnent au quotidien de leur temps et de leur intelligence.

Nous voulons des orientations durables qui arrêtent cette maltraitance faite de succession d'enquête, de rapport et de plan, de manque de moyens, de précarité dans l'existence et de crainte du lendemain, de déclarations en vaines paroles, sans mise en œuvre réelle et concrète, d'instrumentalisation des associations transformées en des opérateurs gestionnaires.

Oui, dans cette perspective, la FNARS en Rhône-Alpes a cette volonté de s'engager dans une Refondation qui permette à chacun de trouver sa solution dans la dignité.

En 2010, comme nous l'avions décidé en 2009, notre action dans les départements et en région a montré que nous étions tous engagés avec nos partenaires dans l'amélioration et l'adaptation des réponses.

Changer c'est aussi s'ouvrir au regard de l'autre. Ainsi, pour la manifestation d'octobre sur les CUI-CAE, nous étions unis en inter réseau pour occuper et s'occuper de l'espace public.

C'est interpeller les pouvoirs publics mais aussi nos concitoyens en les impliquant dans nos actions, c'est associer à nos réflexions et actions l'ensemble des partenaires sociaux, c'est élaborer une parole collective intelligente mais simple pour dire ce qu'on fait et ce qu'on veut, c'est occuper mieux et plus les médias.

Quoi de plus normal pour une association pour dire que le débat voire parfois ce qui apparaît comme un combat est idéologique ? Nous devons gagner en part d'audience dans les opinions publiques afin de redonner sens à des mots comme solidarité et redonner des corps et des noms à tous ceux qui en sont momentanément ou durablement privé.

2011 sera l'année du logement d'abord ou rien. Nous promettons que nous serons engagés mais vigilants pour que les réalités ne restent pas des concepts vides et les paroles des battement d'ailes. Nous l'avons dit, nous voulons une politique ambitieuse avec une volonté réelle et des moyens adaptés à l'ampleur du problème.

Nous voulons aussi qu'on cesse de stigmatiser les plus exposés et ceux qui les accompagnent parfois : on nous parle de changer notre culture mais aujourd'hui, on peut raisonnablement s'interroger sur qui doit en changer ?  
Nous, nous sommes prêts, alors chiche !

Je remercie fraternellement toutes celles et ceux qui ont fait la FNARS Rhône-Alpes en 2010, les administrateurs, salariés, adhérents et citoyens-usagers.

Patrick Bédiat, Président

# **COLLECTIFS DEPARTEMENTAUX**

# Collectif de l'Ain

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

- **fréquence des réunions**

Le collectif Fnars de l'Ain s'est réuni à 5 reprises avec uniquement les adhérents. 3 autres rencontres ont été ouvertes aux structures non adhérentes dans le cadre de la mise en place du SIAO et de la construction du Groupement de Coopération Sociale, lequel s'est bâti sur les préconisations de la Fédération.

- **personnes impliquées**

Les cadres et directeurs des structures ont participé activement à ces réunions.

- **changements intervenus**

Le collectif 01 s'est réorganisé en 2010. Hubert Guillet, le précédent délégué départemental a quitté ses fonctions en début d'année et a été remplacé, sur proposition du collectif, par Pierre Eymard Duvernay, directeur de l'association Envol-Orsac. Henri Redier, directeur de l'Accueil Gessien a été choisi pour représenter le département dans les commissions IAE régionales et siéger au CDIAE et Bruno Grivel, directeur adjoint de Tremplin représente les structures de l'Ain dans les commissions logement.

Le collectif 01 n'a enregistré aucun départ ni aucune adhésion d'association en 2010.

## ACTIONS MENEES DANS L'ANNEE

- **Insertion par l'Activité Economique**

Fréquents échanges en collectif sur les nouvelles modalités de conventionnement, les dialogues de gestion et autres CTA. Les adhérents de l'Ain participent, en compagnie d'autres réseaux, aux rencontres mensuelles du collectif ACI avec la DIRECCTE.

Le collectif 01, au même titre que les autres réseaux s'est fortement impliqué dans la construction de l'USIE (Union des Structures d'Insertion par l'Economie) et en est l'un des acteurs principaux. Les points de vue de la Fédération sur l'IAE et celles de l'inter réseau sont rapportés.

La journée de mobilisation à Lyon, suite au blocage des contrats et renouvellement CAE n'a connu qu'un écho limité. 35 personnes d'Envol, salariés en insertion et encadrants y ont tout de même participé.

- **Logement**

- **SIAO** : dans le cadre de la mise en place du SIAO, les structures adhérentes et non adhérentes du département ont choisi de conserver l'approche par territoire qui avait permis d'implanter, dans les zones définies, tous les dispositifs de l'AH1.

Le SIAO prendrait une forme territorialisée, comme les textes le permettent, avec une organisation inter structures cohérente par la création d'une entité juridique dont l'objet unique serait la gestion du SIAO.

- **GCS** : le travail sur la création du Groupement de Coopération Sociale a commencé en septembre, le collectif Fnars 01 a été moteur dans sa construction en s'appuyant sur les préconisations de la Fédération.

En attendant la mise en place effective du GCS qui ne pouvait intervenir qu'en 2011, le SIAO a provisoirement été géré par l'association ORSAC, mandatée par les associations fondatrices du GCS.

- **Les débats du collectif en 2010** : la convergence tarifaire, les situations bloquées, l'articulation de l'AHJ avec la demande d'asile, le rôle des SAO de territoire...

- **Avec la DDCS** : rencontres sur le SIAO et négociation pour conserver l'approche par territoire, des débats accrochés sur l'accompagnement post CHRS...

- **Gestion du 115** : fin 2010, l'ADSEA qui gère le 115 de l'Ain a annoncé qu'elle ne souhaitait pas renouveler la convention avec l'Etat en 2011 au motif d'un financement insuffisant de son pôle logement. Le SIAO a été saisi par le Préfet pour mettre en place une organisation du 115 à partir du 1er janvier 2011.

- **COHPHRA**

Suite à une alerte de la CNIL concernant la non conformité de l'outil et conformément à la consigne de la Fédération, les structures adhérentes ont suspendu la saisie. Avec la perspective d'adopter ProGdis SIAO pour la veille sociale, il a été décidé de ne pas resaisir COHPHRA après sa validation par la CNIL.

## **BILAN GENERAL**

- **Difficultés rencontrées**

- confusion entre le collectif Fnars 01 et le travail de rapprochement avec les structures partenaires de l'IAE et du logement.  
- difficulté à trouver un consensus sur les sujets tendus, notamment le SIAO et la forme juridique à lui donner  
- actualité du logement : comment travailler et aboutir à un compromis quand les points de vue sont radicalement différents sans en arriver à la rupture.

- **Satisfactions**

- reconstitution et remobilisation du collectif autour de sujets d'actualité

## **AXES A TRAVAILLER ET PROJETS**

- Revoir la représentation Fnars en CDIAE, Henri Redier est trop éloigné du sujet pour participer aux échanges.  
- Aboutir le GCS/SIAO aujourd'hui validé par le Préfet mais fragilisé par des points de vue très différents sur le fonctionnement de la veille sociale, eu égard à la baisse des financements qui lui sont dédiés (-27%)  
- Espoir de glaner un adhérent (ou 2!)

# Collectif de l'Ardèche

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

2 nouvelles adhésions au cours de l'année 2010 :Collectif 31 d'Annonay et la Maison Relais de LES VANS gérée par l'Association Alliances Générationnelles.

## ACTIONS MENEES DANS L'ANNEE

- **En Collaboration avec la Drôme, une journée FNARS 26-07 sur le thème de la refondation a eu lieu le 29/03/2010 à Valence.**

83 personnes, salariés, bénévoles, administrateurs étaient présentes. Sandrine RUNEL, Déléguée Régionale FNARS Rhône-Alpes a présenté les 20 "Mesures Apparu" et la position de la FNARS pour chacune d'entre elles, suivi d'échanges avec la salle.

L'après-midi s'est déroulé en 2 ateliers :

Atelier 1 autour des premières mesures concernant l'hébergement.

Atelier 2 autour du logement avec présentation de 2 expérimentations sur Valence et sur Tournon.

Bilan général très positif, journée utile et agréable.

- **Journée festive FNARS Rhône Alpes**

L'Ardèche a participé massivement à la journée festive et solidaire organisée à Lyon le 12 juin 2010. Les différents adhérents étaient représentés avec des usagers, salariés et administrateurs.

- **Dispositif RSA**

La FNARS est membre du comité de pilotage RSA. L'Ardèche a élaboré le Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La FNARS est signataire du Pacte sur l'engagement suivant :

" Sur la base de trois valeurs partagées par les adhérents de notre fédération, Solidarité, Citoyenneté, respect de la personne, la FNARS s'engage à participer activement aux réunions de travail portant sur les questions de citoyenneté et sur la prise en compte de la dimension familiale dans l'accompagnement. A cet effet, la FNARS s'engage à mobiliser ses adhérents pour désigner un représentant dans chaque PTI local.

La FNARS veillera à œuvrer dans le sens de l'intérêt général, au delà des positions de défense catégorielle et à développer la participation des personnes, le droit à l'expression individuelle et collective."

- **Mise en place du SIAO**

Depuis septembre, le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) est en fonction. Il a pour objectif de centraliser toutes les demandes d'hébergement ou de logement adapté sur le département de l'Ardèche, de connaître en temps réel toutes les disponibilités en matière d'hébergement, d'orienter les demandes et réguler l'occupation des places d'hébergement.

Suite à appel à projet, l'Association ESPOIR de Privas, adhérente FNARS, a été désignée par les services de l'Etat comme opérateur.

Le SIAO organise et anime une commission hebdomadaire. Cette commission est composée d'un représentant de chaque type d'établissement et du SIAO à savoir :

- 1 représentant CHRS insertion et stabilisation,
- 1 représentant résidence sociale, résidence accueil et pension de famille,
- 1 représentant ALT
- L'agent administratif et le travailleur social du SIAO.

A l'initiative de la DDCSPP, une première réunion de bilan est prévue avec tous les partenaires oeuvrant dans le domaine du logement et de l'hébergement.

# Collectif Drôme

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

- **fréquence des réunions**

8 rencontres partenariales dans l'année 2010 entre les structures d'accueil et d'hébergement de la Drôme ; des commissions thématiques ont eu lieu (logement, finances, formation, animation, grand froid).

- **personnes impliquées**

Les responsables des structures et les administrateurs des associations sont invités à chaque rencontre afin de donner toute la dimension politique au collectif.

- **changements intervenus (départs, arrivées, nouveautés...)**

Adhésion à la FNARS d'une des structures du collectif, Intervalle à Buis les Baronnie.

## ACTIONS MENEES DANS L'ANNEE

- **Animations**

- dans les centres d'accueil d'urgence, par l'intermédiaire de 2 animateurs qui se partagent l'action dans les centres drômois
- Dynamisation des équipes et liens réguliers inter structures
- Cohérence dans l'accueil des publics en grande précarité par des animations et sorties communes
- Production d'un guide méthodologique à l'intention des équipes de CHRSU qui peut être mis à disposition de qui le souhaite...
- Journée festive à Lyon le 13 juin

- **Formations communes**

- Intervention sur le thème des différents regroupements possibles
- Soirée autour du devenir des associations
- Journées à destination des salariés sur le thème de l'accueil des personnes en souffrance psychique

- **Analyse de la pratique**

Les salariés des centres d'accueil d'urgence peu dotés financièrement ont pu bénéficier, grâce au collectif, d'analyse de la pratique pour leurs équipes. 8 centres ont pu bénéficier de 2h par mois

- **Dimension politique du Collectif**

- Représentation à la commission DALO de la Drôme
- Implication par rapport à COHPHRA (arrêt, reprise)
- Journée FNARS Drôme-Ardèche sur le thème de la Refondation
- Mise en place de la commission SIAO à la façon drômoise, c'est-à-dire avec une montée en charge progressive dans le partenariat

## **BILAN GENERAL**

- **Difficultés rencontrées**

- Motiver les troupes de manière régulière, difficulté devant les innombrables autres difficultés de gestion du quotidien !
- « libérer » les équipes tant pour les formations que pour une implication à l'extérieur est extrêmement difficile en raison des flux tendus dans les établissements.
- Plus de pilote dans l'avion en ce qui concerne la DDCS en 2010 ! la gestion du plan grand froid par exemple n'a pas été coordonnée par les services de l'Etat.
- Les problèmes de budget des établissements ont amené une réflexion douloureuse et tendue sur la mise en place des services logement par les structures afin d'éviter « le moins pire » !!

- **Satisfactions**

- Regroupement toujours « nourrissant » pour échanger, réfléchir et construire ensemble.
- Le collectif reste un lieu « ressource » pour bon nombre de structures isolées.

- **Axes à travailler et projets**

La réactivité des uns et des autres... ?

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**SEPTEMBRE 2009 - AOÛT 2010**

**LA VIE DU COLLECTIF**

Les réunions se sont poursuivies comme les années précédentes à raison d'une fois par mois, avec souvent un ordre du jour trop chargé pour être épuisé... Les directeurs ont toujours été nombreux à y participer, malheureusement, nous continuons à déplorer l'absence des administrateurs (pas plus de 3 ou 4 à chaque rencontre, et trop souvent muets).

Le pilotage est toujours assuré par un groupe de 6 (3 directeurs et 3 administrateurs) qui fixe l'ordre du jour des réunions, assure la rédaction des courriers, l'établissement des comptes rendus et leur diffusion.

La composition du Collectif enregistre des départs à la retraite, donc la venue de nouveaux membres et le retour de 2 associations qui nous avaient un peu perdu de vue : Accueil de Vienne et Solidarité Femmes.

**ACTIONS MENEES PAR LE COLLECTIF**

**Le Collectif** a organisé, en collaboration avec le collectif « CHRS en danger », le 19 janvier une journée d'études qui a rassemblé 150 personnes sur le thème de la RGPP et la politique et les enjeux associatifs :

- comment maintenir l'identité de l'association à travers la nouvelle politique publique ;
- comment éviter d'être assimilés à des prestataires de service ;
- comment conserver son indépendance malgré un financement public, rester un partenaire qui décrypte les besoins sociaux, imaginer et proposer en concertation avec les autres associations.

En mai, il a organisé une réunion d'administrateurs sur le thème de la gouvernance qui s'est conclue sur la nécessité :

- d'organiser la transparence sur les projets ;
- d'établir une liste exhaustive des associations d'insertion sur le département ;
- d'adresser à toutes les associations le DUD ;
- d'organiser une formation des administrateurs ;
- de travailler sur la question du patrimoine.

Le Collectif a tenté à 2 reprises de rencontrer la DDCS, laquelle n'a pas cru devoir répondre favorablement. Des démarches ont été entreprises auprès des autorités politiques pour qu'elles prennent conscience des difficultés financières, elles ont reçu un accueil favorable, mais le résultat est peu significatif.

Un grand nombre de directeurs et de salariés (4 X 20 personnes sur 4 réunions) ont apporté la contribution du Collectif à l'élaboration du PDAHI (Plan Départemental d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion).

Actuellement, la réflexion se poursuit à propos du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, après des débats assez vifs, nous sommes parvenus à un accord :

- territorialisation du SIAO sur les 5 territoires définis au schéma départemental (et non pas un organisme unique départemental) ;
- tous les types d'hébergement sont concernés hors l'urgence ;
- maintien de l'accompagnement.

Nous attendons des informations sur le pilotage du SIAO. Un travail de réflexion et de concertation a été entrepris avec le collectif « CHRS en danger » qui regroupe des travailleurs sociaux inquiets sur leur capacité à exercer leur mission en période de pénurie financière.

### **ACTIONS MENEES PAR LES STRUCTURES**

- **Vienne** : ouverture du CHRS
- **Relais Ozanam** : réhabilitation des bâtiments
  - création de 4 places d'urgences destinées aux femmes
  - création d'un poste de soignant pour équipe de rue
- **Appart** : création d'une antenne à Annemasse (femmes en danger de prostitution)
- **Oasis 38** : démarrage des travaux dans les locaux attribués au CHRS
- **Etape (CHRS du Cotentin)** Réhabilitation des locaux
  - Travail sur la stabilisation de l'équipe éducative de La Halte.
  - Mise en place d'un partenariat avec AREPI pour la création de logements temporaires et transitoires en direction des anciens détenus
- **Ozanam Vaulnaveys** : création de baux glissants et renforcement du partenariat avec le CMP et le service d'alcoologie du CHS.
- **La Roseraie** : travaux de mise en sécurité des bâtiments
- **La Relève** : gestion de 60 appartements en intermédiation locative
  - Partenariat avec la Roseraie et Ozanam Vaulnaveys pour favoriser les parcours
- **Centre maternel du Charmeyran** : réflexion sur l'accueil des jeunes mères mineure et recherche de familles d'accueil
- **Oiseau Bleu** : extension des locaux administratifs
  - Réflexion de l'équipe éducative sur l'accueil des jeunes femmes majeures après la disparition des ateliers qui apportaient un plus à la vie collective
  - Extension de la mission du SALTo sur tout le département pour l'accompagnement de personnes isolées dans le cadre de l'urgence.

- **Milena** : réflexion sur les modules de formation à l'intention des policiers, gendarmes et travailleurs sociaux, sur les questions de violence conjugale.
- **ARS** :
  - Mise en place d'un groupe de travail Maison des Services pour les femmes victimes de violences coordonné par la Mairie de Villefontaine.
  - Développement du réseau Nord Isère contre les discriminations.
  - Avancement du CHRS collectif Nord Isère.
  - Mise en place d'appartements de mise en sécurité pour les femmes victimes de violences avec ou sans enfants (7 places).
  - Travail de la délégation Canada autour des problématiques des violences faites aux femmes.
  - Convention entre l'ARS, la Ville de Bourgoin-Jallieu et le CCAS.
  - Rencontre autour de notre projet associatif comme chaque année.

## **LES PROJETS**

### **Le Collectif :**

- donner la priorité à l'évaluation interne et définir la procédure à adopter
- inciter les administrateurs à reprendre leur place au sein du collectif et les mobiliser
- poursuivre la réflexion sur le SIAO et le Pôle d'orientation et d'hébergement :
  - Travail sur dossier ou accueil physique des demandeurs pour évaluer le dispositif le mieux adapté à la situation,
  - choix entre opérateur unique ou opérateur insertion et opérateur urgence,
  - différenciation entre pilotage politique et pilotage opérationnel,
  - organisation d'une nouvelle rencontre d'administrateurs en octobre.

### **Les structures :**

- **Centre d'accueil municipal**
  - Reconstruction du CAM qui inclura le Foyer H.Tarze dont l'état de délabrement ne permet pas la réhabilitation
  - Réflexion de l'équipe éducative sur la cohabitation de personnes en insertion avec des personnes dans l'urgence, d'où la mise en place d'un nouveau projet éducatif.
- **Oiseau Bleu** :
  - Construction d'une maison relais à Poisat, puis à St Clair de la Tour, cette dernière réservée à des personnes atteintes de troubles psychiques.
  - Maison solidaire de l'Isle d'Abeau : il s'agit d'un projet issu de l'enquête réalisée sur les besoins du Nord Isère qui rassemblera dans un même bâtiment une maison relais, une résidence sociale et des studios pour étudiants et jeunes travailleurs.
- **Relais Ozanam** : montage d'un projet de pension de famille à Vizille, et gestion de 5 à 6 logements temporaires à St Egreve. L'association envisage également la création d'une activité de partage d'expériences pour construire la mémoire écrite de toutes les pratiques.
- **Milena** : espoir d'augmenter de 9 places la capacité d'accueil du CHRS et la gestion de 30 places supplémentaires en logement temporaire.

- **Oasis 38** : dépôt d'un dossier pour la création d'un service d'accompagnement en direction de personnes atteintes de troubles psychiques.
- **Etape** : le CHRS du Cotentin met en place un projet d'évaluation interne.
- **AREPI** : projet de mise en place d'un service d'accompagnement pour les personnes sortant de prison ou sous main de justice, atteintes de troubles du comportement.
- **Ozanam Vaulnaveys** : démarches pour mettre en place un service d'entretien d'espaces verts et de valorisation des déchets, en partenariat avec la communauté de commune du Sud Isère. Demande de prêt pour la réhabilitation de bâtiments qui ne donnent droit à aucune subvention.
- **La Roseraie** : l'association tente de récupérer des marchés EDF, passés aux privés, qui n'ont pas donné satisfaction, il s'agit de l'entretien des espaces verts autour des barrages du Sud Isère et des Hautes Alpes. Elle étudie également la création de 6 places en appartement en collaboration avec le CMP de La Mure.
- **La Relève** : projet de partenariat avec Ozanam Vaulnaveys et la Roseraie pour favoriser les parcours.
- **ARS** :
  - Maison des services pour les femmes victimes de violences intégrant prestations globales + 15 places d'urgence + 25 places CHRS dédiées dans le diffus
  - CHRS glissant (expérimentation pour lutter contre les expulsions)
  - Action événementielle « Les 20 jours contre les violences faites aux femmes »
  - Travail avec l'Hôpital pour des places en direction des personnes ayant des troubles psychiques
  - Diverses réflexions et approches au sujet de partenariats possibles

### **BILAN GENERAL**

**L'année 2009/2010 a été marquée par de fortes tensions, les débats ont souvent été vifs, les positions affirmées, sans toujours trouver de consensus :**

- les difficultés du pôle d'hébergement d'urgence ont été relatées à plusieurs réunions, la saturation a atteint cette année un taux inconnu jusqu'alors, et la période estivale ne l'a pas atténué ; les responsables auraient souhaité davantage de collaboration de la part des CHRS pour diminuer la pression ;
- la réflexion sur le SIAO a beaucoup perturbé les débats, le Collectif craignant l'anéantissement de tout ce qu'il a mis en place pour l'accueil et l'orientation ;
- la voix consultative du Collectif qui s'est beaucoup investi dans le projet du nouveau PDAHI a semblé, à certains, tout à fait subsidiaire et sans réelle conséquence sur les décisions ;
- les problèmes financiers des structures nuisent à la transparence qui devrait être la règle et induit une concurrence pour « sauver les meubles », c'est-à-dire des emplois ;

- le management du personnel est devenu très compliqué, les directeurs s'usent à des tractations où la moindre erreur peut conduire à la perte de l'association, ils doivent recourir à des juristes spécialisés, ce qui contribue à l'augmentation des dépenses en période de pénurie ;
- le manque de légitimité du Collectif, groupe informel, sans consensus réel et donc incapable de décision, n'a pas de poids réel vis-à-vis d'une administration elle même en déliquescence et refusant le contact.

La première réunion de septembre a été consacrée à une réflexion sur l'organisation du Collectif qui devra mandater officiellement son groupe de pilotage, son délégué, ses représentants auprès des différentes instances départementales et communales.

Pour qu'ils soient la voix du Collectif, il faut que ce dernier soit capable d'accords et de décisions. Le délégué actuel est un des rares administrateurs qui ait accepté de s'impliquer dans ce Collectif, mais il ne vit pas au jour le jour les soucis des directeurs et le manque de cohésion du groupe ne lui permet pas d'avoir une vue très nette de la situation et de décider du comportement à adopter.

Il est certain que **l'absence d'administrateurs convaincus de l'importance de leur présence, est néfaste**, ce vide laisse les directeurs s'engluer dans leurs difficultés sans leur donner une ligne de conduite. Mais les administrateurs s'occupent de leur propre structure, ils ne se rencontrent pas suffisamment pour avoir une politique commune, donner toute sa place à la solidarité, et favoriser le partenariat.

**On a bien vu cette année, que le manque de débat de fond, l'absence de concertation ont été particulièrement ressentis**, et on a pu se demander à propos de tel ou tel problème, « mais qu'en pensent les administrateurs » ? Avec la saturation du CAM, l'arrivée massive des ROM, les familles à la rue, l'impossibilité d'accueillir le public traditionnel, l'éthique est totalement bouleversée.

De même, lorsque l'on accuse les CHRS de ne plus accueillir les personnes les plus en difficulté, lorsque le logement prévaut sur l'hébergement, lorsque l'accompagnement est défiguré faute de crédits, on peut comprendre le désarroi des équipes éducatives dont la mission est bafouée.

**Il est indispensable de revenir à des bases de fonctionnement saines pour éviter le délitement du Collectif.** Les administrateurs constituent le gouvernail des associations. Il leur appartient de prendre la mesure des difficultés dans leur ensemble, d'assurer la direction politique, fixer les buts, entreprendre les démarches nécessaires. Ce sera possible s'ils acceptent de se rencontrer pour débattre, et désigner plusieurs représentants au Collectif qui seront leurs porte-parole afin que le groupe retrouve la sérénité.

C.Rochet

# Collectif de la Loire

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

- **Fréquence des réunions**

Le collectif des directeurs s'est réuni à une fréquence bimestrielle.

Une commission logement réunissant travailleurs sociaux et encadrants s'est réunie régulièrement tout au long de l'année.

- **Présence et investissement des adhérents**

Participation active des huit associations gestionnaires de CHRS du département : ACARS, AFP, ANEF, Entraide Pierre Valdo, Notre Abri, Renaître, Sos Violences Conjugales, Vers l'Avenir.

## ACTIONS MENEES DANS L'ANNEE

- **Action collective**

Lors de la journée régionale du 12 juin, le collectif a organisé un car assurant le déplacement d'une cinquantaine d'usagers de quatre établissements du département. Divers ateliers ont été proposés lors de cette journée permettant l'implication des personnes hébergées dans les structures d'hébergement dans un moment de vie de la Fédération.

- **Logement**

La Fnars est représentée en tant que Fédération à la commission de médiation par un membre titulaire (en charge de la vice-présidence) et un membre suppléant.

La FNARS est également représentée à la Commission Logement Unique (CLU) de Saint Etienne et de Roanne par les diverses Association adhérentes qui y siègent à tour de rôle.

Pour préparer ce travail, une commission représentative des chrs se réunit régulièrement pour élaborer des positionnements en commun autour de ces questions.

Au cours de l'année plusieurs associations adhérentes ont été impliquées dans la mise en place de nouveaux services devant favoriser l'accès au logement des personnes sortant de centre d'hébergement.

D'une part, le démarrage d'un service d'accompagnement dans et vers le logement doit permettre de créer une interface entre l'hébergement et le logement de nature à intervenir en appui des structures et des bailleurs sociaux dans la phase d'accès au logement. Ce service a aussi pour objectif d'intervenir auprès de personnes sorties de chrs et rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement pour assurer un accompagnement visant à réduire le phénomène de récurrence périodique au centre d'hébergement.

D'autre part, l'offre de logement dans le cadre de l'intermédiation locative a permis une sortie plus rapide et conforme aux attentes pour des personnes nécessitant encore un accompagnement social même si moins intensif. Cette offre a également permis de donner des réponses adéquates pour des personnes ne pouvant intégrer une structure collective au vu de leur mode de vie.

Ces diverses actions ont fait travailler en synergie des travailleurs sociaux des associations adhérentes conduisant ainsi à un échange de pratiques et à une meilleure coordination des parcours d'insertion.

- **Prestations Chrs**

Un travail entre les différentes associations gestionnaires des chrs a été entrepris pour comparer les prestations offertes, monétaires ou physiques, aux personnes accueillies. Le but était de comparer les pratiques et d'harmoniser les modes d'intervention entre structure avec la même vocation tout en tenant compte de la diversité des modes d'hébergement et de la mise à disposition d'équipements variés.

- **SIAO**

Suite à la circulaire du 8 avril 2010 prévoyant la création des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation, le Président de l'Association jusque-là gestionnaire du 115 départemental et du Sao stéphanois a invité l'ensemble des Présidents des Associations de ce champ à débattre en vue de la constitution d'un Groupement de Coopération Sociale ayant pour objet la mise en place et la gestion du SIAO dans le département de la Loire.

Ce travail, à l'initiative d'un adhérent FNARS, se situe dans le droit fil des rencontres existantes depuis 2003 entre Présidents et vise à conforter la place de nos associations dans la mise en œuvre d'actions en faveur des publics que nous accompagnons. Cette démarche implique des Associations appartenant également à d'autres réseaux : Fapil, Pact, Unafo.

Les associations adhérentes à la FNARS ont été très investies dans ce travail préparatoire à la mise en place du futur SIAO tant au niveau politique, de par l'implication des Présidents et des instances associatives, que technique, au vu de la participation des salariés des associations à la préparation des modalités de fonctionnement de ce nouveau service.

# Collectif du Rhône

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

Le collectif départemental se réunit tous les 1er mois, le premier vendredi de 13h30 à 15h30.

- **Personnes impliquées et changements intervenus**

Après une année difficile au niveau de la mobilisation inter associative sur le département du Rhône, liée à la création de la Maison de la Veille Sociale, nous avons essayé de relancer une stratégie de « rassemblement » durant l'année 2010. Les réunions mensuelles se sont redynamisées avec la présence d'acteurs associatifs nouveaux impliqués ou la venue de nouveaux salariés d'associations adhérentes.

L'année 2010 constitue une année de transition qui a permis de renouer avec des habitudes régulières de rencontre et d'échange inter réseaux, de manière dépassionnée et détachée de la question de la gestion de la MVS.

Cette dernière relevant clairement de la délégation régionale sur le plan technique et opérationnelle et du Conseil d'administration et du Président pour les questions stratégiques ou de représentation dans les instances, le collectif départemental a pu réinvestir une fonction de veille et d'alerte sur l'organisation du secteur d'activité dans le Rhône.

## ACTIONS MENEES DANS L'ANNEE

- **Rencontre DDCS**

La délégation départementale a rencontré à la DDCS sur les questions budgétaires et le PDAHI.

Sur les questions budgétaires, les baisses annoncées sont désormais présentées comme inéluctables et le dialogue engagé sur les évolutions du secteur limité à la gestion de crise. Toutefois, ces rencontres constituent encore un moment d'échanges autour des problématiques globales du secteur, des publics, des établissements, limités toutefois à des temps très courts et pas réguliers.

En ce qui concerne le PDAHI, malgré les travaux entamés (groupes de travail animés par la DDCS sur moins de 2 mois), le collectif a exprimé là aussi, son regret de n'avoir pas plus élaboré dans le temps une véritable réflexion sur les enjeux. La version finale de ce PDAHI n'a d'ailleurs pas même été diffusée aux différents acteurs associatifs.

- **Travail sur le GIP**

La FNARS a porté la MVS de 2008 à 2010. Dans le courant de l'année 2010, des négociations ont eu lieu pour permettre et organiser le transfert. Le choix qui a été retenu lors d'un comité de pilotage élargi à une partie des associations et non l'ensemble, était le GIP.

Ce choix également validé par la FNARS a été fait dans l'urgence et sans qu'un véritable débat préparatoire ait eu lieu, créant une insatisfaction de la part des adhérents. Toutefois, le collectif a étudié le projet de statut, émis des recommandations et des préconisations qui ont été relayées et dont certaines ont été prises en compte.

Il reste que la représentation des associations au sein d'un GIP reste minoritaire face aux pouvoirs publics et que la capacité à agir dans cette organisation paraît faible au regard des enjeux.

Le contexte local de dispersion des associations au sein de collectifs ou de réseaux différents ne facilite pas une position commune au sein du collège associatif du GIP. La FNARS ayant par ailleurs une représentation spécifique du fait de sa position originelle sur le projet, il est parfois compliqué de relayer au sein du collège associatif les réflexions et remarques du collectif départemental FNARS, qui n'a pas été légitimé pour animer le collège.

Par ailleurs, cette instance politique est investie par les conseils d'administration des associations qui peinent à se concerter. Le rôle que peut jouer à terme la FNARS dans ce GIP reste donc à définir et consolider, dans une relation complexe entre le niveau régional et le collectif départemental constitué de membres d'associations qui ne seront pas nécessairement mandatés pour exprimer une position.

- **Transmission de la MVS**

La fin de l'année 2010 a été marquée par le transfert de la Maison de la Veille Sociale au GIP. Au-delà des questions financières ou de gestion, il semblait important de rédiger un écrit testamentaire sur la transmission des biens immatériels de cet outil qui a mobilisé largement les énergies durant les dernières années. (cf. article ci-dessous)

## **BILAN GENERAL**

- **Difficultés rencontrées**

Mobilisation : la question de la mobilisation des acteurs associatifs rhodaniens au sein d'un même réseau constitue toujours une difficulté majeure avec pour conséquence une faiblesse de représentation ou dans les rapports de force. La présence d'un secteur de l'hébergement au logement extrêmement vaste et diversifié démultiplie plus qu'ailleurs les prises de position parfois antagonistes entre acteurs.

La FNARS occupe néanmoins le terrain sur le champ de la réflexion et les sollicitations des associations (y compris non adhérentes) sont toujours nombreuses, notamment par qu'elle reste un interlocuteur important pour les pouvoirs publics.

- **Satisfactions**

La délégation départementale s'est redynamisée autour d'un questionnement redevenu plus large que la seule question de l'organisation du secteur sur le territoire, beaucoup débattue lors de la création de la MVS.

Un travail sur la redéfinition des délégations dans les instances extérieures est engagé, permettant de pouvoir être présents sur la COMMED, le comité technique du FSL, les différentes instances en devenir autour de la santé (ou ARS) et autres.

### **AXES A TRAVAILLER ET PROJETS**

- **Se remobiliser sur les axes stratégiques**

La refondation et l'accélération de la réorganisation du secteur nécessite de prendre du recul à une période où tout est présenté comme inéluctable. Aussi, le collectif doit travailler autour des axes stratégiques en débat, en prenant appui sur une analyse territoriale et en continuant à faire du maillage avec l'ensemble des acteurs. Cela constitue un objectif pour 2011.

- **Urgence**

La question de l'urgence et de son absence d'articulation avec l'insertion doit être rediscutée au regard de l'évolution de la MVS en un SIAO intégrant le 115. Le collectif souhaite toutefois se réemparer de cette dimension à travers une remise à plat

## « Il faut tenir ensemble l'universel et le singulier »

Il y a deux ans, la FNARS imaginait et créait la Maison de la veille sociale (MVS) du Rhône (1), fondée sur des modalités originales de coopération entre associations. Cette expérience a servi de modèle aux services intégrés de l'accueil et l'orientation, les SIAO, emblèmes de la réforme conduite actuellement par le gouvernement. Pendant deux ans, la Maison de la veille sociale a inventé, bousculé, testé de nouveaux modes de collaboration entre associations. Elle a parallèlement transformé l'accueil et l'orientation des personnes prises en charge.

### Un double pari

Au moment où la MVS évolue juridiquement et prend un statut de GIP [*groupement d'intérêt public*], ses "créateurs", avant de passer le témoin, voudraient rendre compte de ce qui a été fait, et transmettre cette courte histoire aux acteurs désormais impliqués dans le futur GIP. Outre le transfert des salariés et des biens matériels, les concepteurs ont souhaité transmettre les "biens immatériels" de ce projet à la fois universel et singulier. Plus que d'un testament, c'est d'un legs qu'il s'agit, celui du sens et de la philosophie de l'action qui a présidé à ce projet.

En 2007, à la suite du mouvement des Enfants de Don Quichotte, l'Etat promulguait une loi rendant tous les citoyens égaux devant le droit à l'accès au logement, avec l'affirmation du droit au logement opposable (DALO). Chacun a alors bien perçu la formidable avancée que cela représentait pour les personnes accueillies dans les structures d'hébergement, mais aussi sa conséquence: la profonde remise en question du secteur de l'hébergement, qui risquait d'être réduit à sa fonction asilaire, de se transformer en voix de garage pour les plus fragiles et de perdre sa dimension ambitieuse, l'insertion.

La conception et la création de la Maison de la veille sociale relevait de ce double pari: favoriser et revendiquer autant que nécessaire un accès au logement pour les plus démunis et faire reconnaître un hébergement adapté, proposant à chacun un accueil et un accompagnement digne de ce nom. La Maison se voulait un symbole d'ouverture, un carrefour où tous les acteurs de l'action sociale pouvaient se retrouver pour tendre vers cet objectif ultime: proposer à chacun une place singulière dans la cité.

Il a fallu imaginer le travail social reposant sur un "diagnostic partagé", établi par plusieurs travailleurs sociaux, pourtant salariés

Texte paru dans les ASH  
le 10/12/2010

### LES AUTEURES

#### MARYSE BASTIN.

Vice-présidente FNARS Rhône-Alpes, secrétaire générale de la FNARS, directrice de pôles à la Société Lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence (SLEA).

#### CHRISTINE VIGNE.

Déléguée départementale de la FNARS 69, secrétaire de la FNARS Rhône-Alpes, directrice des CHR à l'Association de l'Hôtel social à Lyon.

d'établissements différents, mais travaillant ensemble dans la MVS. Ceux-là ont dû se départir de l'esprit maison consistant à recevoir et analyser les demandes des personnes par le filtre organisationnel de leur structure – "que vais-je pouvoir faire avec cette personne dans ma structure? Quelles sont les 'cases' libres dans ma structure?" – pour une nouvelle question: "Où vais-je orienter cette personne dans l'ensemble du réseau de structures sur le département? Quelle sera la meilleure réponse pour elle?"

La Maison de la veille sociale a donc ouvert ses portes à toutes les personnes, dans toute leur diversité. Cela a forcément changé le travail social fait auprès d'elles. Il ne suffisait plus de tenter de les faire rentrer dans les cases des dispositifs. Il a fallu imaginer des dispositifs qui répondent à leur singularité. Quelle métamorphose!

De même, avec le soutien de l'Etat, de la ville de Lyon et du conseil général du Rhône, la Maison de la veille sociale s'est ouverte à tous les acteurs de l'action sociale: les associations, les CCAS, les Maisons du Rhône, les bailleurs sociaux...

### Des besoins sortis de l'ombre

Enfin, grâce à ce travail collectif, on a pu identifier les besoins jusque-là restés dans l'ombre, faute d'observation départementale commune. On a su, par exemple, et au-delà des demandes en urgence, évaluer le nombre de personnes sans solution à un instant T et surtout identifier les profils de ces personnes. Des ébauches très imparfaites de réponses commencent ainsi à poindre, pour adapter nos dispositifs aux besoins, même si tout reste encore à construire pour être lisible, visible aux yeux de tous: professionnels, demandeurs mais aussi société civile.

Notre volonté d'en faire un lieu de regards croisés pour les travailleurs sociaux et les personnes accueillies ne relève pas d'autre chose que de cette croyance en la valeur ajoutée du partage et de la rencontre. Nous soutenons et affirmons que le travail social repose sur une vision collective de la société où l'individu n'existe que par

la mise en lien aux autres. L'ouverture entraîne de la tolérance, de l'intelligence et de la compréhension partagées.

Le secteur de l'hébergement peut et doit sortir de l'ombre par son inscription collective et complémentaire dans la cité. Il doit rejoindre ainsi les autres acteurs qui tricotent le tissu social: le logement, le soin, l'économie, l'emploi, l'éducation. Pour ce faire, il doit se transformer, revendiquer, témoigner de son action citoyenne s'il ne veut pas être réduit à une simple fonction asilaire et gestionnaire de filières.

Entre le principe de réalité des coûts et le discours sur le thème "Un toit pour tous" qui peut rester incantatoire, les associations doivent affirmer leur identité singulière au service de l'universel: la personne humaine. La gestion des flux, dominante dans notre société moderne, ne fait que mettre en évidence que l'exclusion est un terme déjà dépassé tant notre monde est régi par un principe global qui ne parle que de vitesse et de circulation: nous sommes tous à la fois des "flués floués" (2) et les personnes fragiles plus souvent qu'à leur tour.

Si la Maison de la veille sociale s'est instituée pour éviter la gestion anarchique d'un marché aux pauvres en garantissant un égal accès aux droits, elle ne peut donc se contenter d'être uniquement une gare de triage, un lieu de régulation qui rendrait alors opportunément invisible une réalité sociale qui heurte, celle des pauvres qu'on cacherait au regard des inclus et qui permettrait de maintenir l'illusion que nous "faisons société".

Aussi, plus que jamais, est-il important de soutenir qu'un lieu tel que celui-ci doit rester un lieu pour tous, ouvert sur le monde dans une souplesse d'adaptation, une capacité de création qui ne l'assigne pas à devenir ce que nous avons refusé et combattu: un bidule technocratique de gestion des flux pour "techno-administrés".

A l'heure où la globalisation montre ses limites pour construire le sens qui nous fait rester debout, il faut tenir ensemble l'universel et le singulier. "Il y a quelque chose en l'homme qui ne se définit pas, qui échappe en partie au langage, qui se décline au singulier et au pluriel et qui constitue la singularité de tout individu humain et l'égalité d'appartenance de chacun au genre humain" (3).

La FNARS a su être un "passeur". Elle entend aujourd'hui résolument perpétuer des valeurs et des principes universels et fondateurs de la MVS: des valeurs et des principes de solidarité, de fraternité, de laïcité et d'égalité. » ■

(1) Voir ASH n° 2629 du 23-10-09, p.38.

(2) Selon l'expression du philosophe Paul Blanquart.

(3) Mireille Delmas-Marty, citée dans un article de Catherine Labrusse-Riou intitulé « Que peut dire le droit de l'humain? » et paru dans la revue *Etudes* d'octobre 2010.

Contacts: mbastin@slea.asso.fr et  
vigne@hosocial.fr



# Collectif de la Savoie

Les rencontres FNARS se sont déroulées comme les années précédentes durant les comités de direction à LA SASSON.

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

Trois sujets principaux ont été au cœur de nos réunions :

- **Mise en place du SIAO** : LA SASSON au travers du SAOD a été désigné pour assurer les missions du SIAO. Un budget complémentaire de 3 postes a été demandé, une convention a été établie dès le mois de juin, (aucune nouvelle à ce jour). Les travailleurs sociaux (assistantes sociales, justice...) font néanmoins appel au SAOD dans le cadre des missions définies pour le SIAO.
- **L'association Solidarité Métropole Savoie**, compte tenu de difficultés financières et pour une cohérence de fonctionnement sur le bassin Chambérien, **a préparé durant l'année 2010 sa fusion / absorption au sein de LA SASSON.**
- **Le CPOM (Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) a demandé un gros investissement pour les services administratifs et comptables.** Plusieurs réunions ont eu lieu avec la DDCSPP au fur et à mesure de l'avancée des travaux. La dernière réunion en présence du directeur, n'ont donné lieu qu'à des modifications mineures.

A ce jour nous sommes toujours sans nouvelles du CPOM pour les années 2011 2015, la DDCSPP de la Savoie ayant souhaité le faire valider par la DRJSCS !!!

## BILAN DE L'ANNEE ET PERSPECTIVES

D'une façon générale, le conseil d'administration, le comité de direction, le personnel déplorent à la fois le manque de concertation sur les orientations et les objectifs pris au niveau gouvernemental sans tenir compte de la réalité de terrain. Les bouleversements envisagés pour notre secteur ne peuvent pas être acceptés en l'état. Les CHRS de la Savoie sont mobilisés pour des manifestations qui doivent être programmées au niveau des régions.

Les problèmes rencontrés à Paris et dans la région parisienne sont différents de ce qui peut être vécu en région et nous ne pouvons accepter que certains textes s'imposent à nous alors que les besoins sont d'une autre nature.

**Le logement d'abord implique qu'un certain nombre de fondamentaux aient été acquis, d'où la nécessité du maintien des CHRS et des budgets correspondants.**

Fabien TERRAZ délégué FNARS Savoie.

# Collectif de la Haute Savoie

## ANIMATION ET VIE DU COLLECTIF

Le collectif FNARS de Haute Savoie s'est réuni 10 fois en 2010, dans 8 lieux différents. Cette organisation a facilité la bonne participation des adhérents. Nous regrettons, lors du rapport d'activité de l'an dernier, la faible mobilisation des administrateurs ; cette situation ne s'est pas améliorée au cours de l'année écoulée.

Un compte rendu est rédigé après chaque réunion qui permet aux éventuels absents de rester informés des sujets traités.

Les adhérents du département représentent également la FNARS dans plusieurs autres instances (COMED DALO, FSL, PDALPD, CA d'organismes HLM,...)

Au cours de l'année, tous les membres du collectif ont été particulièrement présents lors des réunions organisées, tant au plan départemental que local, pour la mise en œuvre du SIAO Urgence. Le comité de suivi de veille sociale a été aussi fort fréquenté, avec une participation constructive des acteurs de terrain.

Le collectif départemental a eu le plaisir d'accueillir, en 2010, un nouvel adhérent avec l'appart 74, émanation haut savoyarde de l'association iséroise ALTHEA, qui gère un CHRS sur l'agglomération d'Annemasse pour personnes concernées par la prostitution.

L'association maison Coluche, "filiale" des Restos du Cœur qui gère un Centre d'Hébergement et de Stabilisation et un Centre d'hébergement d'Urgence participe régulièrement à nos réunions ; cette association a fait des démarches en vue d'adhérer mais y a finalement renoncé.

La part consacrée à l'insertion par l'activité économique dans nos débats au sein du collectif a fortement baissé, en corrélation directe avec le nombre des adhérents porteur de telles structures. Le lien entre le collectif et la FNARS régionale est bien soutenu par la participation régulière de deux adhérents au Conseil d'Administration.

Une troisième représentante, élue lors de la dernière Assemblée Générale, devrait renforcer cette représentation, dès la fin de son congé parental.

## ACTIONS MENEES EN 2010

- **Journée d'information Refondation/SIAO**

Nous avons organisé, le 21 avril 2010, une journée d'information sur la refondation et plus particulièrement sur les SIAO, en collaboration avec la FNARS de Savoie.

Cette journée, ouverte aux partenaires (collectivités publiques, associations, travailleurs sociaux,) a rencontré un franc succès avec la participation d'une quarantaine de personnes. Sandrine RUNEL a ainsi pu présenter tant le dispositif envisagé par l'Etat que les positions de notre fédération.

Cette réunion, qui faisait suite à celle organisée à l'échelon régional en février, a permis la mobilisation des adhérents en vue des réunions mises en place par la DDCCS et a aussi favorisé la réflexion des travailleurs sociaux de toutes les structures sur un dispositif qui paraissait fort éloigné de leurs préoccupations quotidiennes.

- **Mobilisation pour la défense des ACI**

La FNARS 74 s'est aussi fortement mobilisée à l'automne 2010 auprès des Ateliers et Chantiers d'Insertion menacés dans leur fonctionnement par un arrêt imprévu

et immédiat de leurs financements. Cet engagement à leurs côtés et mené en bonne collaboration avec le réseau Chantier Ecole 74, a abouti à une réunion

déterminante avec le préfet de Haute Savoie, le jour de la mobilisation régionale. La disproportion de représentation entre les deux réseaux (4 ACI adhérents à la FNARS sur une vingtaine) n'a pas empêché une bonne reconnaissance de notre fédération dans la presse et face aux autorités.

- **Représentation dans les instances locales ou départementales**

La vitalité de la FNARS en Haute Savoie passe par sa représentation, déjà évoquée, dans plusieurs instances locales ou départementales. La participation aux assemblées générales des associations adhérentes ou partenaires, même si elle est chronophage, s'avère un moyen de tisser ou maintenir des liens.

La commission logement départementale réunit 4 fois par an les adhérents mais permet surtout une cohésion de représentation dans les diverses instances où ils sont présents : Conseils d'administration d'Act-Habitat et de Haute Savoie Habitat, commission de médiation DALO, comité de suivi du PDALPD, Comité de pilotage de la veille sociale, réunions de mise en œuvre du SIAO, PLH locaux, Commissions d'attribution HLM,... Un partenariat privilégié avec l'Union Sociale pour l'Habitat est une des conséquences de ce travail en commission logement départementale.

## **BILAN GENERAL**

- **Difficultés rencontrées**

Le risque de transformer notre collectif en comité technique de directeurs est réel. Avec le départ de André Louis LONGIN, ancien président de l'association Saint François d'Assise, seuls les administrateurs de l'Abri Jules Ferry et de la Maison Coluche sont assidus à nos réunions.

La technicité accrue des dispositifs et donc des réflexions menées accentue ce risque.

La participation irrégulière de représentants de l'IAE menace aussi notre collectif qui se recentre sur les champs de l'hébergement.

- **Satisfactions**

La reconnaissance de la FNARS auprès des autorités est aujourd'hui une réalité bien ancrée. Il faut dire que l'assiduité des adhérents aux réunions du collectif favorise une réflexion et, bien souvent, une parole communes. C'est, notamment, le cas pour les débats autour de la refondation.

## **AXES A TRAVAILLER ET PROJETS**

La participation des administrateurs à nos instances doit être un souci constant et partagé. La question dépasse notre collectif et touche le fonctionnement même des associations. Leur présence peut aussi aider notre fédération et notre collectif à dépasser le statut de coopération avec les pouvoirs publics pour retrouver celui de force de propositions voire d'opposition. Le risque est réel de n'être plus que les acteurs locaux des politiques sociales de l'Etat et / ou des collectivités locales, sans possibilité d'apporter une quelconque contribution à la connaissance des besoins et réalités des publics ni à des propositions d'actions en leur direction.

Un autre axe de progrès pour notre collectif départemental réside dans la participation accrue aux manifestations de la FNARS régionale ; au premier rang, la participation à la journée festive et solidaire doit être mieux relayée et soutenue auprès des équipes éducatives et des usagers.

Certes, toutes les bonnes raisons existent pour justifier notre faible participation, mais la sensibilisation des salariés et des usagers est à ce prix. La participation aux journées d'études, à l'assemblée générale, au futur congrès suppose aussi un relais d'information dans chaque association. La seule consultation des sites régional et national de la FNARS n'est pas suffisante ni pour les administrateurs ni pour les salariés. Que dire de la transmission d'informations aux usagers ?

Il paraît souhaitable de renouveler l'organisation de journées d'information et de formation autour de thèmes communs à plusieurs établissements ou services. C'est une occasion de faire connaître notre réseau et de communiquer sur des thématiques mobilisatrices.

A l'heure où les budgets de tous les établissements, services et actions diminuent, la lisibilité des actions et des réflexions de la FNARS est essentielle pour maintenir l'adhésion. Souhaitons que le congrès et sa phase de préparation offrent aux administrateurs et salariés ce renouveau de militantisme indispensable pour donner du sens à nos actions auprès des personnes en grande difficulté.



# **Activités**

# Insertion par l'activité économique

La FNARS Rhône-Alpes fédère plus de 40 associations porteuses d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), dispositif accueillant et employant via des contrats aidés les publics les plus en difficultés sur des activités d'utilité sociale, support d'accompagnement global vers la réinsertion sociale et professionnelle.

En 2010, la FNARS Rhône-Alpes a développé de nombreuses activités et services pour ses adhérents dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique.

## 1. Sensibilisation et mobilisation

Dans un contexte de réductions budgétaires importantes, la FNARS Rhône-Alpes s'est mobilisée pour défendre les financements du secteur. Elle a ainsi participé en début d'année à l'expérimentation par l'Etat de nouvelles modalités de financement, exprimant en inter-réseaux son désaccord sur les méthodes et conclusions de l'expérimentation. Cette position nationale a eu pour conséquence le report de la réforme. La FNARS Rhône-Alpes a également relayé activement en région la campagne de sensibilisation des parlementaires impulsée nationalement par la FNARS en juillet 2010.

Lors du dernier trimestre 2010, l'insuffisance et la mauvaise gestion par le service public de l'emploi de l'enveloppe de contrats aidés ont paralysé le recrutement de salariés en insertion par les ACI, fragilisant l'accompagnement des publics et l'équilibre économique des structures. La FNARS Rhône-Alpes a rapidement réagi, informant régulièrement ses adhérents et alertant la préfecture de région. Cette mobilisation s'est incarnée dans l'organisation d'une manifestation le 4 novembre devant la préfecture de région réunissant 200 personnes dont une délégation a été reçue par le cabinet du Préfet.

Cette manifestation a été couverte par les médias, Patrick Bédiaat étant l'invité du journal télévisé de France 3 Rhône Alpes le jour même.

## 2. Accompagnement à l'autoévaluation et à l'autodiagnostic

Dans un double objectif d'amélioration des pratiques des ACI au service des salariés en insertion et de valorisation auprès des financeurs de l'action menée par les structures, la FNARS Rhône-Alpes a développé un accompagnement à l'autoévaluation. Construite autour d'un guide élaboré par la FNARS RA et d'une démarche d'accompagnement individualisé, cette action soutient la démarche d'analyse et de réflexion stratégique des ACI. Finalisée en octobre, cette action d'autoévaluation a été entamée en 2010 par 4 des ACI adhérents.

la FNARS Rhône-Alpes a également complété cette démarche par un accompagnement individuel des ACI sur le volet économique et financier.

Agrée par le Centre National d'Appui et de Ressources de l'IAE (CNAR IAE), elle est donc en mesure d'accompagner tout ACI de la région à réaliser son autodiagnostic financier, c'est-à-dire à évaluer la situation financière de l'ACI et ses performances économiques pour réfléchir ensemble à la consolidation ou au développement de la structure.

En 2010, 2 adhérents ont bénéficié de cet accompagnement.

### **3. Marchés publics et clauses sociales**

Le développement de la commande publique à travers les mécanismes d'achat responsable et de clauses sociales représente pour les ACI une évolution importante de leurs relations avec les pouvoirs publics.

Si un recours accru à la commande publique menace le fonctionnement par subvention, fragilisant ainsi l'initiative associative, le développement de clauses sociales constitue en revanche pour les ACI une opportunité intéressante. Ceux-ci peuvent obtenir de nouveaux marchés correspondant à des supports d'insertion supplémentaires pour les publics, supports éminemment positifs de par leur mise en œuvre en lien avec des entreprises ou des collectivités, employeurs potentiels des salariés en insertion achevant leur parcours.

Dans cette perspective de réflexions et d'informations auprès de ses adhérents, la FNARS Rhône-Alpes a organisé à Echirolles (Isère) le 11 mai 2010 une journée d'étude réunissant plus de 20 ACI de la région. Sur la base de cette journée, la FNARS Rhône-Alpes a pu affiner sa stratégie et entamer des échanges constructifs avec l'Inter-réseau de l'IAE, échanges ayant abouti à son intégration dans cette plateforme de mutualisation de moyens entre réseaux de l'IAE.

### **4. Dynamiques inter-réseaux**

La FNARS Rhône-Alpes a intégré lors du second semestre 2010 **l'Inter-réseau (IRIAE)**. Les ACI et les publics les plus vulnérables qu'ils accompagnent sont désormais intégrés aux réflexions et actions de l'IRIAE, qu'il s'agisse de démarches qualitatifs susceptibles d'enrichir l'action d'autoévaluation FNARS comme d'actions de formations, sans oublier l'enjeu stratégique des marchés publics. Au-delà de cette entrée dans une plateforme commune permettant le déploiement d'actions mutualisées et inter-SIAE, la FNARS Rhône-Alpes a impulsé différentes actions collectives.

Les collectifs départementaux de SIAE favorisant la réalisation d'actions concrètes (montage de formations collectives notamment) ont ainsi pu échanger sur leurs pratiques à l'occasion d'une réunion organisée le 8 juin par la FNARS RA.

Quant aux instances de la région sur les dispositifs de formation professionnelle, elles accueillent désormais un représentant ACI, membre d'une liste inter-réseau construite par la FNARS RA en partenariat avec le Réseau Cocagne et Chantier Ecole. Cette représentation s'appuie sur une charte un kit pédagogique élaborés par la FNARS RA.

**Des enjeux stratégiques de défense du secteur auprès des financeurs à la contribution à une meilleure structuration de l'IAE en région en passant par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé, la FNARS a donc développé une action complète au service de ses adhérents.**

# Microcrédit social

Afin de soutenir les projets d'insertion sociale et professionnelle des publics accueillis dont l'accès au crédit bancaire est limité, la FNARS Rhône-Alpes gère un dispositif de microcrédit social.

Le crédit accompagné permet aux personnes exclues du système bancaire traditionnel d'emprunter de petites sommes, dans un cadre protégé et règlementé, afin de financer un projet personnel favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

Le crédit accompagné permet de répondre de manière souple et efficace à de nombreux besoins liés à des projets d'insertion sociale et professionnelle. La demande de financement peut concerner par exemple l'accès au logement, l'éducation, la santé, la formation, l'emploi, la mobilité, l'équipement ménager, la famille, ou les dépenses consécutives à un accident de la vie.

Mobilisable gratuitement par les travailleurs sociaux de toutes les associations adhérentes, ce microcrédit réalisé en partenariat avec le Crédit Coopératif dispose de conditions avantageuses et adaptées au profil des demandeurs :

- Montant : de 500 à 3000€
- Durée de remboursement : de 12 à 36 mois
- Taux d'intérêt : 3,5% (TEG fixe)
- Pas de frais de dossier
- Pas d'assurance obligatoire
- Pas de caution à apporter
- Un prêt garanti par le Fonds de Cohésion Sociale

## • Bilan de l'action

En 2010, 22 demandes de prêts ont été adressées, 13 d'entre elles obtenant une réponse favorable, 1 étant abandonnée durant l'instruction du dossier.

Les 13 prêts accordés portaient sur les objets suivants :

- Equipement du logement : 6
- Achat/réparation de véhicules pour favoriser l'accès à l'emploi : 5
- Cohésion familiale : 1
- Soins : 1

Les dossiers refusés l'ont pour la plupart été en raison du fichage des demandeurs. Ce motif ne pourra plus constituer en soi un élément de refus à partir de l'année 2011, les dossiers étant alors étudiés au cas par cas, en fonction des montants et de la justification du fichage des demandeurs.

- **Communication autour du dispositif**

Pour favoriser la connaissance de ce nouvel outil d'insertion par les adhérents, la FNARS Rhône-Alpes a élaboré en 2010 une plaquette et une lettre d'informations consacrées au microcrédit.

Le microcrédit, outre son aspect financier, permet d'aborder dans le cadre de l'accompagnement global des publics les thématiques de gestion budgétaire, de surendettement ou de règlementation bancaire ;

la lettre d'informations s'efforce de traduire cette inclusion de l'outil dans une thématique plus large, ne se limitant pas alors au bilan des demandes traitées pour intégrer des sujets tels la réforme du crédit à la consommation ou des procédures de surendettement.

- **Evaluation du dispositif**

La FNARS a souhaité lancer une évaluation nationale de son dispositif afin d'en identifier les points forts et les axes de progrès. Auditée par le cabinet de consultant mandaté, la FNARS Rhône-Alpes a contribué à ce travail d'évaluation.

Elle a également participé au groupe national chargé d'analyser les résultats de cette évaluation et d'en tirer des préconisations.

# **La refondation : élaboration des PDAHI et mise en œuvre des SIAO**

**Le chantier de la Refondation lancé par Benoist Apparu à l'automne 2009 se voulait une nouvelle étape dans la mise en œuvre du chantier national prioritaire pour 2008-2012, pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logés.**

Cette refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au logement avait comme objectif de repenser l'organisation globale et de revisiter les moyens alloués au secteur.

La FNARS RA a organisé le 8 février 2010 une journée afin de présenter ces mesures à ses adhérents et d'expliquer la réforme, en présence de représentants de l'Etat et des collectivités locales.

Comme l'a rappelé Patrick Bédiat en ouverture de cette journée, la refondation s'inscrit dans un cadre de réforme générale et notamment la révision générale des politiques publiques (RGPP) et la réforme du financement des collectivités locales qui mettent en jeu la question du pilotage des territoires.

Cependant, la refondation ne peut être efficace que si elle s'appuie sur une observation fine des besoins des populations les plus en difficulté, celles que l'on connaît mais aussi celles que l'on ne connaît pas (personnes non hébergées mais qui rencontrent de grandes difficultés).

Cette journée était l'occasion d'entendre les différents acteurs de la Refondation afin de mieux comprendre le rôle de chacun dans l'objectif d'une meilleure prise en charge des publics en situation de précarité et d'exclusion sociale.

Dans le cadre du renforcement du pilotage des dispositifs, et de la continuité de la prise en charge, la FNARS RA a travaillé avec ses adhérents à la mise en œuvre des SIAO sur les territoires et à l'élaboration des PDAHI.

Suite à plusieurs rencontres avec les professionnels de terrain, la FNARS RA a écrit au Préfet de région afin de lui faire part des différentes remarques entendues lors de ces échanges sur les PDAHI, les SIAO, les crédits de fonctionnement des structures et lui soumettre les propositions de la Fnars afin que la Refondation bénéficie aux personnes en situation d'exclusion.

# Les Agences Régionales de Santé

Les Agences Régionales de Santé (ARS) ont été créées en 2010 suite à la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (Loi HPST). L'ARS rassemble au niveau régional les ressources de l'Etat et de l'Assurance maladie (CRAM), pour renforcer l'efficacité collective et garantir l'avenir du service public de la santé. L'ARS regroupe en une seule entité plusieurs organismes chargés des politiques de santé dans les régions et les départements.

L'ancrage territorial des politiques de santé est renforcé pour mieux adapter les réponses aux spécificités et aux besoins locaux, pour améliorer la répartition territoriale de l'offre de soins et lutter contre les inégalités de santé.

Afin de continuer à faire le lien entre ce qui se passe sur le terrain et les débats des instances de l'ARS, la FNARS Rhône-Alpes a décidé de relancer le groupe de travail régional sur la santé.

Ce groupe a pour objectif de mettre en avant les difficultés d'accès aux soins et de santé des personnes en situation de précarité, de proposer des actions à mettre en oeuvre sur les différents territoires de la Région pour réduire les inégalités de santé, de partager les bonnes pratiques dans l'accompagnement santé des personnes. Ce groupe de travail auquel, en 2010, ont participé des associations du Rhône, de l'Isère et de la Loire, se réunit tous les 2 mois afin d'échanger sur l'actualité du secteur de la santé et de définir des axes de travail sur des thématiques santé/précarité.

## **En 2010, le groupe a réalisé une enquête sur l'évolution de l'accès aux soins des personnes en situation de précarité.**

Cette enquête partait d'un constat, celui de la difficulté pour les personnes en situation de précarité et bénéficiaires d'AME, de CMU, CMUC... d'accéder aux soins et aux services de santé.

Cette enquête avait pour but de recueillir des informations sur l'accès aux soins des publics accueillis et hébergés dans nos associations ou des bénéficiaires des services du Conseil Général afin de mettre en évidence les problématiques de santé et d'identifier les principales difficultés d'accès aux soins.

Ce questionnaire a été envoyé à l'ensemble des adhérents Fnars de Rhône Alpes ainsi qu'aux CG de l'Isère et de Haute Savoie. 57 questionnaires ont été retournés dont plus de la moitié de la part des dispositifs santé du CG de l'Isère.

Les résultats ont montré que des difficultés existent dans l'accès aux soins des personnes en précarité, en particulier dans la procédure d'ouverture des droits et sur le plan financier.

De nombreuses structures essaient de proposer des stratégies, des actions afin de résoudre ou d'amoinrir ces difficultés en accompagnant au maximum les personnes dans leur démarche et en développant de nouveaux dispositifs permettant de répondre à des problématiques de santé.

De plus, dans le cadre de la mise en place des ARS, la FNARS a souhaité s'investir dans les instances de réflexion et de concertation. La FNARS est ainsi représentée dans les collèges 3 et 5 de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA). La FNARS RA, à travers ses adhérents, est également représentée dans certaines conférences de territoire au sein du collège 3.

# Analyse de la loi pénitentiaire : les aménagements de peine et mesures alternatives à l'incarcération

La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 concerne notamment les aménagements de peine et mesures alternatives à l'incarcération.

**L'objectif de la loi était de moderniser les conditions de vie en prison et les conditions de détention par la reconnaissance de droits aux personnes détenues mais également de développer et favoriser le recours aux sanctions alternatives à l'incarcération et aux aménagements de peines privatives de liberté** pour réserver l'emprisonnement aux situations les plus graves mais aussi pour réduire la surpopulation carcérale en agissant sur le nombre de sorties.

Les mesures d'aménagements de peine et les alternatives à l'incarcération sont multiples et diversifiées et répondent à la volonté du législateur de les développer au sein du système pénal français.

Afin de décrypter ces mesures, Pauline Combe, étudiante en Master "carrières juridiques" a réalisé un stage à la FNARS Rhône-Alpes de février à juin 2010. Elle a réalisé un livret qui permet de mieux appréhender ces dispositions et de présenter les différentes mesures possibles, comment elles s'appliquent et comment les personnes bénéficiaires de ces mesures sont accueillies dans les associations.

Le livret présente :

- **les différentes mesures d'aménagement de peine et alternatives à l'incarcération** avec un focus sur le développement de la mesure de placement sous surveillance électronique et de placement sous surveillance mobile.
- **l'accueil des personnes placées sous main de justice dans les associations adhérentes Fnars en Rhône-Alpes** : quel accueil, quel accompagnement social, quel contrôle des obligations inhérentes à la mesure d'aménagement de peine?
- **les futures problématiques liées au développement de la mesure de PSE** : question de l'hébergement des personnes sous PSE, question du suivi socio éducatif, la fin de peine.

Ce livret a été envoyé aux professionnels de la justice, aux associations intervenant dans les prisons, aux associations accueillant des sortants de prison et personnes sous main de justice

# Journée festive et solidaire

Le samedi 12 juin 2010 s'est déroulée la troisième édition de la journée festive et solidaire de la Fnars, Place Guichard, près de la Bourse du Travail, dans le 3ème arrondissement de Lyon.

Cette journée a permis une nouvelle fois à nos associations de se retrouver autour de stands et d'animations réalisés en grande partie par les personnes accueillies et hébergées.

## **Les associations présentes ont proposé des animations et des stands**

**Pour l'Ardèche :** les résidentes du CHRS l'Eau Vive à Payzac avaient préparé des spécialités culinaires pour le pique nique et les enfants ont réalisé des découpages à accrocher aux ballons.

Les femmes du CHRS Le Grand Saint Jean, avaient quant à elles, préparé une chanson et des textes relatant leur parcours avant et pendant leur séjour en CHRS afin de mettre en avant l'accompagnement dont elles bénéficient dans la structure et ce que cela leur apporte.

Le CHRS Entraide et Abri qui accueille des personnes accompagnées de chiens a également participé à cette journée.

**Pour la Drôme :** Le CHRS Regain à Alex de l'association Diaconat Protestant a proposé un stand présentant des sculptures réalisées par les résidents dans le cadre de l'atelier art thérapie. Avec à leur tête Thierry Yon, Directeur du CHRS, les résidents ont apporté des cerises et fraises de la Drôme.

**Pour l'Isère :** L'association ARS (Aide Relais Solidarité) à Bourgoin Jallieu a proposé un atelier autour de plusieurs jeux anciens en bois ainsi que la réalisation d'une fresque sur un grand morceau de toile avec comme thème « voir la vie du bon côté malgré les difficultés ».

**Pour la Loire :** L'association ACARS (Association Communautaire d'Action et de Recherche Sociale) dont le Directeur est Patrick Bédiat, Président de la Fnars Rhône Alpes, a proposé un atelier maquillage qui a eu beaucoup de succès auprès des enfants. C'est Bernard Bretesché, chef de service du CHRS, amateur de peinture sur verre qui était chargé de maquiller les nombreux postulants à cet atelier.

ACIT 42, structure d'insertion issue de l'association ACARS était également présente et exposait des casiers à œufs et fromage réalisés par des salariés en insertion.

L'association Renaître a proposé des jeux en bois géants (jeux de quilles, billards, jeux d'adresse...) qui ont fait le bonheur des enfants et aussi des plus grands.

Le CHRS AFP-La Fraternité a fabriqué des échasses avec des boîtes de conserve, à priori plus adaptées à des enfants qu'à des adultes. Monsieur Claude Berger est le Directeur de ce CHRS qui accueille des femmes seules ou avec enfants ainsi que des couples avec ou sans enfant.

**Pour le Rhône :** Le CHRS la Charade de l'association Hôtel Social a exposé un stand « jardin éphémère » avec des légumes (salades, radis, carottes...) et des plantes afin de figurer un petit jardin qui a mis de la couleur sur la place.

La Fondation Armée du Salut a proposé comme chaque année une petite restauration ainsi que des boissons avec sa buvette.

Denis Legros, Directeur de cette structure, a animé le début de la journée avec sa guitare et des reprises de quelques classiques de la chanson française.

La SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) est une association spécialisée dans l'accueil, le suivi, l'aide des enfants, des adolescents ainsi que dans l'hébergement des majeurs de 18 à 25 ans.

L'atelier « louche » proposé par cette structure et animée par Sarah consistait à découper des articles et titres de la presse afin de réaliser des collages mélangeant des thématiques sans lien les unes avec les autres pour former des articles inédits et détournés de leur sens.

Invité par la Fnars RA à se joindre à la journée, Forum Réfugiés a tenu un stand d'informations en proposant de la documentation et des ouvrages en lien avec l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

Une journaliste du Progrès a répondu à notre invitation et a pris deux photos qui sont parues dans le journal du 15 juin avec un petit résumé de la journée.

# Journée Parentalité

Depuis la sortie du "Guide de bonnes pratiques de soutien à la parentalité" en 2009, la FNARS organise dans les régions qui le souhaitent, des journées sur le soutien à la parentalité. En début d'année 2010, l'Alsace, et la région Languedoc-Roussillon et PACA-corse-DOM ont organisé des temps forts sur cette thématique qui ont rassemblé jusqu'à 150 personnes.

**En Rhône-Alpes, cette journée intitulée " Valorisation des pratiques autour du lien familial" s'est déroulée à Lyon le 8 octobre 2010.**

Le matin, après une ouverture par Maryse Bastin, Vice Présidente de la Fnars RA, des représentants du groupe national d'appui "familles" de la Fnars ont présenté le guide réalisé en 2009.

Puis, les discussions se sont poursuivies en atelier avec 3 thématiques :

**- Comment travailler le soutien à la parentalité auprès de familles en situation d'exil?** Comment ne pas rompre le lien existant entre des parents et des enfants qui ont quitté leur pays, et qui se retrouvent souvent dans une situation administrative très compliquée et qui doivent faire face à des problèmes de santé, une nouvelle culture et des nouveaux comportements?

**- Quel accompagnement auprès des enfants témoins et victimes de violences conjugales?** Les associations qui accueillent des femmes seules avec enfants doivent parfois faire face à des situations familiales difficiles notamment dans le cas où les enfants ont été témoins de violences conjugales et/ou victimes de violences eux mêmes. Ces enfants fragilisés doivent faire l'objet d'un accompagnement particulier qui nécessite une approche différente d'un accompagnement classique.

**- Quel accompagnement pour les jeunes en rupture familiale (18-25 ans)?** Des jeunes sans famille ou ayant totalement rompu les liens avec leurs parents se retrouvent seuls, souvent sans travail et avec de gros problèmes d'addiction (drogues, alcool, médicaments...) qui entraînent une désocialisation et beaucoup de violences vis à vis des autres et de l'autorité. Ces jeunes doivent trouver leur place dans la société, retrouver de l'estime avant de peut être renouer un lien familial.

L'après midi, en salle plénière, Karen Sadlier, docteure en psychologie clinique à l'Institut de victimologie à Paris a présenté la parentalité et les violences conjugales à travers les travaux et les réflexions des groupes mères-enfants.

Les différentes interventions de cette journée ont été enregistrées afin d'être retranscrites, vous pouvez donc retrouver l'intégralité des échanges et prises de parole sur le site de la Fnars.

# Mobilisation pour la défense des CAE

La manifestation organisée par la Fnars Rhône Alpes pour protester contre les mesures restrictives relatives aux CAE a rassemblé près de 200 personnes mercredi 3 novembre 2010 devant la Préfecture de Région à Lyon.

Alors que nous avons demandé à cette occasion une rencontre avec Monsieur Gérard, Préfet de Région, une délégation a été reçue par l'Adjointe du Directeur de cabinet du Préfet de Région.

Les médias ont relayé l'événement notamment France 3 Rhône Alpes qui a reçu Patrick Bédiaat en plateau lors de son édition de midi le 3 novembre et le Progrès qui a réalisé un article sur la manifestation.

Les administrateurs de la Fnars RA remercient vivement les personnels d'associations, les encadrants techniques et les salariés en insertion qui ont participé à cette manifestation ainsi que les représentants des réseaux Insertion par l'Activité Economique : Jardin de Cocagne, Coorace, Régie de quartier, les syndicats CGT et CFDT et le centre culturel associatif beaujolais qui se sont mobilisés pour rejoindre le rassemblement.

## **Suites de cette mobilisation :**

- dès la fin de la manifestation, nous avons adressé au Préfet une nouvelle demande de rencontre afin de lui faire part de nos revendications et clarifier avec lui les nouvelles informations concernant les financements supplémentaires pour les CAE.
- En réponse à l'action de la Fnars RA pour la défense des CAE, le Préfet a adressé un courrier à Patrick Bédiaat le 4 novembre 2010.
- Nous avons reçu de nombreuses signatures de la pétition lancée pour dénoncer la politique restrictive menée contre les CAE et la Fnars RA remercie les associations et les anonymes qui ont signé la pétition, sur papier ou sur Internet.
- Une enveloppe supplémentaire de **2100 contrats** a pu être débloquée pour les SIAE à la suite de notre action

## **Perspectives 2011**

La bataille pour la sauvegarde des contrats aidés n'est pas terminée et la Fnars reste vigilante quant aux différentes décisions qui seront prises concernant ce dossier.

# ANAP 115

Au cœur du dispositif d'urgence et de veille sociale, le 115 apporte une réponse immédiate et adaptée à toute personne en situation d'urgence n'importe où sur le territoire et 24 heures sur 24. L'amélioration de son efficacité constitue un enjeu permanent pour le 115, à la hauteur de son rôle de numéro d'urgence. Elle questionne tant l'organisation du 115, l'évolution de ses missions, sa place dans le maillage partenariale, que ses moyens ou encore l'acheminement de ses appels... Un enjeu d'autant plus exigeant qu'il est sans cesse réinterrogé par les différentes réformes du secteur de l'accueil, hébergement, insertion à l'aune de la Refondation aujourd'hui et de la mise en place des SIAO.

**Le chantier « Appui à l'organisation interne des 115, sites pilotes » a été mené tout au long de l'année 2010** avec différents acteurs engagés dans ce chantier, 16 opérateurs 115 devenus sites pilotes, les chargés de projet régionaux, la FNARS, et l'ANAP (Agence nationale d'appui à la performance).

En Rhône Alpes, deux sites avaient été retenus : Le Foyer Notre Dame des Sans Abri à Lyon et le 115 de Haute Savoie à Annecy.

## **Ce chantier s'est déroulé en 4 phases :**

- de septembre à décembre 2009, appropriation du contexte et préparation du chantier et des outils par le consultant de l'ANAP
- de janvier à mars 2011, lancement du chantier, formation et réalisation des autodiagnostic par les 115 sous l'égide de la déléguée régionale de la Fnars RA
- d'avril à juin 2010, restitution et analyse des autodiagnostic, transfert de savoir faire à la DR
- de septembre à décembre 2010, formation de la DR à la gestion de projet afin de la préparer à déployer sur les sites 115 les bonnes pratiques transférées, évaluation et capitalisation du chantier.

Sandrine Runel puis Mathilde Marantz ont participé aux journées de formation à Paris et ont suivi l'évolution des 2 sites pilotes retenus en Rhône Alpes grâce à des entretiens réguliers avec les référents des 2 115 pilotes : Djida Granger pour FNDSA et Blandine Baigue du 115 de Haute Savoie.

**Une journée thématique « Quelles perspectives pour le 115 » organisé le 21 décembre 2010 a permis de présenter le chantier** d'appui à l'organisation interne des 115 mené auprès de 16 sites pilotes avec l'ANAP en 2010.

Elle a également ouvert des espaces d'échanges lors des ateliers thématiques questionnant l'amélioration de la qualité du 115 et de la table ronde sur les perspectives et enjeux du 115 dans le cadre de la mise en oeuvre des SIAO.



# **Formations**

# Formations 2010

La FNARS Rhône Alpes, organisme de formation déclaré en Préfecture, organise depuis plusieurs années, des sessions courtes de formations qu'elle propose aux associations.

**Il s'agit de formations courtes, de 1 à 4 jours, sur des thématiques variées en lien avec les publics accueillis et hébergés dans les structures du secteur sanitaire et social.**

Ces formations sont ouvertes à tous les salariés des associations qui ont besoin de compléter ou d'approfondir leurs connaissances et savoir faire sur un thème particulier afin d'être ensuite plus efficace et plus opérationnel dans leur travail.

**En 2010, 57 personnes ont suivi une formation courte sur les thèmes suivants :**

- **Gestion des conflits**

Cette formation s'adresse à toute personne qui se trouve dans une situation de conflit entre salariés, entre la direction et l'équipe éducative ou entre les personnes hébergées et les travailleurs sociaux.

La première journée permet aux participants de cerner tous les composants du conflit.

A l'issue de ce premier jour, ils seront en capacité de repérer les prémices d'un conflit, et d'identifier de quel type de conflit il s'agit.

A l'issue de la 2ème journée, les participants sauront quelle démarche initier et quels outils utiliser pour engager la résolution d'un conflit.

- **Encadrer des salariés en insertion**

Cette formation s'adresse aux encadrants techniques des SIAE (débutants ou non). Elle doit aider les encadrants à se situer dans une structure à vocation sociale et économique, en tenant compte du fait que la finalité de leur action n'est pas la production mais la progression des salariés en insertion.

Elle doit leur permettre de définir la nature et les limites du rôle d'encadrant technique

L'objectif est de permettre à des encadrants techniques de perfectionner leurs pratiques et leurs méthodes d'encadrement

- **Ecoutant 115**

Cette formation s'adresse d'abord à toute personne investie dans la fonction d'écoute au téléphone et, tout particulièrement, dans l'accueil téléphonique au 115.

Plus largement, elle peut être utile à tous les acteurs de terrain, bénévoles ou professionnels, travailleurs sociaux ou non, qui interviennent dans les structures allant de l'accueil d'urgence à l'insertion sociale (accueils de jour, centres d'hébergement, services d'accueil et d'orientation...).

Cette formation se compose d'apports théoriques et méthodologiques, d'échanges d'expériences et analyse des pratiques, d'exercices d'entraînement avec simulations et jeux de rôle enregistrés suivis d'analyse en groupe et selon les besoins, rencontres et échanges avec des intervenants extérieurs.

Les formations que nous proposons sont réalisables en inter et/ou en intra, selon les besoins identifiés sur les territoires.

- **Formation ETAIE**

Par ailleurs, la Fnars Rhône-Alpes a accueilli en 2010 les stagiaires de la formation ETAIE. Cette formation se déroule sur 18 mois avec 4 jours de formation théorique par mois.

Elle a pour objectif de former et de professionnaliser des encadrants techniques déjà en poste dans des structures Le "titre professionnel" ETAIE est homologué par la Commission Technique Nationale d'Homologation des titres et des diplômes.

# **La FNARS Rhône-Alpes en 2010**

## **Les membres du bureau**

Président : Patrick BEDIAT  
Vice Présidente : Maryse BASTIN  
Vice Présidente d'honneur : Jany GUILLOT  
Secrétaire Générale : Christine VIGNE  
Secrétaire Générale adjointe : Christine GAMBLIN  
Trésorier : Thierry YON  
Trésorier Adjoint : Denis LEGROS

## **Les membres du « collège administrateurs »**

Luc Hartemann ; Pierre Hardant; Michel Combes ; Christian Arnaud ;  
Monique Lambert; Jany Guillot

## **Les membres du « collège salariés »**

Jean Marc Daveine ; Patrick Bédiat ; Francis Silvente ; Martine Finiels ;  
Thierry Yon ; Maryse Bastin ; Yvan Couriol.

Administrateur coopté : Christian Roux

## **Les Délégués Départementaux**

Pierre Eymard Duvernay (Ain) ; Denis Jeanmougin (Ardèche) ;  
Claire Champel (Drôme) ; André Rochet (Isère) ; Walter Monnet (Loire) ;  
Christine Vigne (Rhône) ; Fabien Terraz (Savoie) ; Fernand Gannaz (Haute Savoie).

## **Les salariés Fnars RA en 2010**

Déléguée régionale : Sandrine Runel puis Mathilde Marantz jusqu'au 31/12/2010

Assistante de direction : Delphine Charlet

Animatrice réseau : Samya Amri (jusqu'au 15 mai 2010)

Animateur réseau IAE/crédit accompagné/formations : Alexis Goursolas

Coordinatrice Maison de la Veille Sociale : Elisa Herbage

Secrétaire MVS : Zerda Teurbane puis Jocelyne Piludu

Chargée de mission MVS : Bénédicte Tulisz